



<b>Les demandes et remises de CNI/PASSEPORTS se font UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS en mairie</b>  <b>(03.81.86.32.60)</b>	<b>RDV LE    /    /    /</b>  <b>à    H</b>
--	---

**DOCUMENTS A FOURNIR - préparer les documents originaux :**

<input type="checkbox"/> <b>pré-demande ANTS :</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer un compte ANTS sur le site ants.gouv.fr</li> <li>- créer la pré-demande en ligne, imprimer ou noter le numéro = <b>OBLIGATOIRE</b> pour le RDV.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <b>OU</b> vous rendre à l'Espace France Services de Sancey (bâtiment Communauté de Communes à côté de la salle des fêtes) pour vous aider à créer la pré-demande : <b>ATTENTION il faut connaître noms prénoms dates et lieux de naissance de vos parents pour créer cette pré-demande.</b>
Pensez à regrouper vos demandes de CNI et PASSEPORTS sur le même formulaire de pré-demande	

**plaquette de photos d'identité couleur de moins de 6 mois non découpées** : nous prenons une seule photo mais nous devons la découper avec un outil adapté au bon format **Voir au dos du document pour les règles de conformité de la photo.**

<input type="checkbox"/> <b>justificatif de domicile de moins d'1 an</b> : facture EDF, téléphone, gaz ou dernier avis d'imposition.	<input type="checkbox"/> <b>OU</b> si vous habitez chez quelqu'un : <ul style="list-style-type: none"> <li>- copie recto/verso de la carte d'identité de l'hébergeant</li> <li>- justificatif de domicile de l'hébergeant</li> <li>- attestation sur l'honneur manuscrite de l'hébergeant certifiant que vous habitez chez lui.</li> </ul>
<b>MAJEUR</b> <input type="checkbox"/> <b>ancienne carte d'identité</b>  <input type="checkbox"/> <b>ancien passeport</b>  Pour une femme : Si mention épouse : apporter copie acte de mariage ou livret de famille Si mention veuve : apporter copie acte de décès de l'époux ou livret de famille	<b>MINEUR</b> <input type="checkbox"/> <b>ancienne carte d'identité</b>  <input type="checkbox"/> <b>ancien passeport</b>  <input type="checkbox"/> <b>carte d'identité ou passeport du représentant légal</b>  <input type="checkbox"/> <b>livret de famille</b>  <b>ATTENTION un mineur doit impérativement être accompagné de son représentant légal</b>

**déclaration de perte** : formulaire disponible en mairie ou sur internet (cerfa n°14011\*02) ou de **vol** (en gendarmerie).

**si URGENT PROFESSIONNEL ou SCOLAIRE** : attestation employeur ou établissement scolaire.

**copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois** : à demander à la commune du lieu de naissance sauf si la commune a dématérialisé ses actes (à vérifier sur le site suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>).

<b>PASSEPORT</b>  <input type="checkbox"/> <b>timbre fiscal à 17€ (moins de 15 ans)</b>  <input type="checkbox"/> <b>timbre fiscal à 42€ (de 15 à 18 ans)</b>  <input type="checkbox"/> <b>timbre fiscal à 86€ (majeur)</b>	<b>CARTE D'IDENTITE</b>  <input type="checkbox"/> <b>timbre fiscal à 25€ si perte ou vol</b>  <input type="checkbox"/> <b>gratuit si simple renouvellement</b>
Les timbres fiscaux peuvent être achetés en ligne lors de la pré-demande ou dans un bureau de tabac.	

## Carte d'identité / Passeport

## Quelle photo ?

**QUALITE**

- Photo nette
- Sans pliure
- Ni trace

**DIMENSIONS**

- Taille de la photo : 3,5 cm (largeur) 4,5 cm (hauteur)
- Taille du visage : entre 3,2 et 3,6 cm (soit 70 à 80 % de la photo), du bas du menton au sommet du crâne (hors cheveux)

**CONTRASTES**

- Pas de surexposition ni sous-exposition
- Pas d'ombre
- Contrastes corrects

**COULEURS**

- Fond uni
- Couleur claire mais pas de fond blanc

**EXPRESSION**

- Tête droite et regard face à l'objectif
- Expression neutre
- Bouche fermée
- Yeux visibles et ouverts

**CHEVEUX**

- Tête nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou objet décoratif
- Pas de cheveux sur le visage
- Pas de frange sur les yeux
- Visage dégagé

**LUNETTES**

- Pas de monture épaisse
- Pas de verres teintés
- Pas de reflets sur les verres

